

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 16 DÉCEMBRE 2021**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 16 décembre 2021, 19 heures 00 minutes, dans la salle Roger-Fortin, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires

Madame Brigitte Garceau, directrice générale, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022.

2021-12-372

Adoption des prévisions budgétaire 2022 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2021-12-373

Levée de l'assemblée –

Il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière